GRAND CONSEIL

Motion Michel Losey / Paul Sansonnens 138.06
DEE/DIAF/DAEC

Conditions cadres optimales pour l'implantation d'une unité de production de carburant

---

(Dépôt)

Par le dépôt de cette motion, nous demandons au Gouvernement fribourgeois de mettre en place des conditions cadres cantonales optimales pour l'implantation d'une unité pilote de production de carburant à base de matière première renouvelable (betteraves, maïs, blé).

15 février 2006

(Développement)

La motion déposée le 15 février 2006 cherche à mettre en place des conditions cadres optimales afin de permettre à une unité de production de bioénergie de s'implanter sur le territoire cantonal.

Le Conseil national vient d'accepter dans sa session de mars 2006 une révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire qui permet d'implanter des unités de production de biomasse hors zones.

Nous demandons que le Conseil d'Etat fribourgeois modifie les dispositions régissant les constructions hors zones en tenant compte de ces décisions prises sur le plan fédéral.

Fribourg doit absolument pouvoir disposer sur le territoire cantonal d'atouts forts et solides qui permettent de réaliser dans les plus brefs délais une ou plusieurs implantations qui correspondront aux besoins futurs de transformation de toute la matière première que nous disposons, soit le bois, les céréales, les pommes de terre, les betteraves, le colza ainsi que les déchets végétaux (gazons) et finalement certains déchets industriels recyclables.

Nous tenons à préciser que nous sommes au seuil d'un changement fondamental de notre société. La production alimentaire est bradée à de vils prix sur le plan mondial et la production de pétrole montre des signes inquiétants d'essoufflement. Dans ce contexte, le canton doit se positionner et anticiper l'évolution future. Permettre à des indépendants et entrepreneurs de s'orienter vers de nouvelles alternatives, qui plus est des plus

respectueuses de l'environnement, c'est relever un défi important qui donnera un nouvel élan à une nouvelle économie.

Michel Losey et Paul Sansonnens, députés

17 mars 2006